

Image not found or type unknown



Pacte civil de solidarité 2010

Par **lee85**, le **06/11/2010 à 19:00**

Bonjour,
salarié dans l'automobile je vais me pacser ai je droit a des jours et si oui combien. merci
pour vos reponses.

Par **fabienne034**, le **06/11/2010 à 19:39**

BONJOUR

Tout dépend de votre convention collective !

pour tout savoir sur le pacs:

<http://www.fbbs.net/pacscreation.htm>

en milieu de page vous aurez accès gratuitement à votre convention collective